

Résumé :

Le programme se propose d'étudier l'expérience esthétique comme modalité spécifique de la vie vécue. On l'abordera dans le contexte théorique d'une écologie attentionnelle (notamment perceptive).

Le projet de recherche comportera deux étapes :

1. **Une étude théorique** de la problématique de l'écologie perceptive en contexte esthétique. On développera plusieurs hypothèses :

a) en contexte fonctionnel les processus cognitifs obéissent au principe d'économie, alors qu'en traitement esthétique les mêmes stimuli fonctionnent selon une logique de signalisation coûteuse ;

b) en contexte fonctionnel, la relation entre signal et bénéfice escompté est transitive (le signal a une fonction instrumentale), en régime esthétique elle est intransitive (le signal a une fonction hédoniste intrinsèque) ;

c) le contexte fonctionnel privilégie des traitements cognitifs ascendants et automatisés, alors que le contexte esthétique privilégie les traitements descendants attentionnellement guidés ;

d) les contextes fonctionnels privilégient un style attentionnel maximisant la concordance alors que le contexte esthétique privilégie un style attentionnel maximisant la discordance et la catégorisation retardée.

2. **Une étude expérimentale** de la façon dont les sujets répondent aux affordances perceptives (Gibson) en contexte esthétique et en contexte fonctionnel. Cette étude mettra à l'épreuve les hypothèses élaborées lors de l'étape théorique. Pour des raisons de simplicité on se bornera à l'étude d'une seule modalité perceptive : la perception visuelle. L'allocation de l'attention visuelle sera analysée dans des contextes à variables contrôlées à l'aide d'un oculomètre qui procurera des données mesurables sur la dynamique attentionnelle des sujets en contexte esthétique/fonctionnel.

Référence : <http://designetresponsabilite.wordpress.com/methodologie/>

Manifestations et productions envisagées :

Articles scientifiques

Workshops

Colloque international